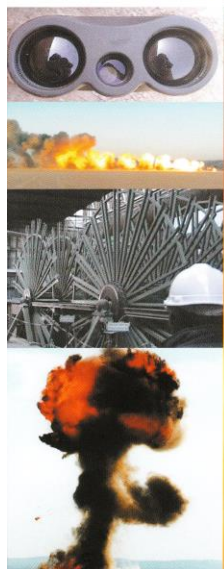


Pour une meilleure prévention

Institut de Formation pour la Prévention des Risques



- ◆ GESTION ET ANALYSE DE RISQUE
- ◆ FORMATION A LA PREVENTION
- ◆ CONFERENCE
- ◆ SEMINAIRE
- ◆ CONSEIL
- ◆ ETUDE
- ◆ AUDIT

Les Risques...
*"Sachons ensemble les maîtriser
pour mieux nous protéger"*

FORMATION EN DEPOLLUTION PYROTECHNIQUE

AIDE OPERATEUR EN DEPOLLUTION PYROTECHNIQUE

PRESENTATION GENERALE

En application de l'arrêté du 23 janvier 2006, cette formation prépare aux métiers de la dépollution pyrotechnique, notamment à la fonction d' **Aide opérateur en dépollution pyrotechnique** .

Elle met l'accent sur la sécurité (prescriptions techniques, règles de sécurité, mesures collectives et individuelles, consignes,...), les opérations conduites par l'aide opérateur sur un chantier de dépollution pyrotechnique (missions, procédures, conditions d'emploi, limites, contraintes,...), les équipements et les matériels, la reconnaissance et l'identification des munitions d'anciennes générations, les responsabilités, les règles de l'art et de bonne conduite à appliquer.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse principalement aux spécialistes chargés d'aider les opérateurs dans la conduite des opérations de dépollution pyrotechnique.

Elle a pour buts de :

- ◇ Préparer à l'habilitation d'aide opérateur en dépollution pyrotechnique,
- ◇ Acquérir des connaissances sur l'organisation d'un chantier de dépollution pyrotechnique, les techniques employées en dépollution pyrotechnique et sur la sécurité du travail, la sécurité pyrotechnique et les procédures,
- ◇ Savoir Intervenir sur un chantier de dépollution pyrotechnique en tant qu'aide opérateur:

VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Cette formation s'adresse aux futurs spécialistes chargés des opérations de dépollution pyrotechnique.

La formation est regroupée en un seul certificat de compétences professionnelles (CCP). Elle permet d'être en capacité de :

CCP1 : Savoir Intervenir sur un chantier de dépollution pyrotechnique en tant qu'aide opérateur

1. Appliquer les procédures d'intervention et de sécurité définies dans l'étude de sécurité pyrotechnique (ESP) dans le cadre d'un chantier de dépollution
2. Exécuter des terrassements spécifiques à l'aide d'une pelle hydraulique lors d'opérations de dépollution pyrotechnique
3. Détecter des cibles métalliques enterrées, à l'aide de matériel portatif approprié, dans une zone définie et balisée
4. Identifier visuellement les principales caractéristiques des munitions historiques rencontrées sur un chantier de dépollution pyrotechnique
5. Assister un opérateur en dépollution pyrotechnique dans la réalisation de tâches à caractère pyrotechnique
6. Porter assistance, effectuer les premiers gestes d'urgence dans l'attente des secours spécialisés et faciliter leur intervention
7. Communiquer de manière adaptée avec les interlocuteurs du chantier dans le respect des exigences de l'emploi.

Voir le site de France compétences (cliquez sur le lien) :

[RNCP36109 - TP - Aide opérateur en dépollution pyrotechnique - France Compétences \(francecompetences.fr\)](https://francecompetences.fr/formation/rncp36109-tp-aide-operateur-en-depollution-pyrotechnique)

Cette formation se veut en prise directe les situations professionnelles et avec les expériences des praticiens.

Elle permet une approche pragmatique des pratiques et de leur inscription dans l'environnement professionnel de la dépollution pyrotechnique.

EQUIVALENCES - PASSERELLES

Les titulaires de la version du titre professionnel d'Aide-opérateur en dépollution pyrotechnique peuvent poursuivre leur cursus vers une qualification d'opérateur en dépollution pyrotechnique.

Voir le site de France compétences (cliquez sur le lien) :

[RNCP36109 - TP - Aide opérateur en dépollution pyrotechnique - France Compétences \(francecompetences.fr\)](#)

PUBLICS - CONDITIONS D'ACCES - PRE REQUIS

Cette formation conforme aux prescriptions de l'arrêté, est destinée aux acteurs publics ou privés en charge d'opérations de dépollution pyrotechnique.

Pré requis :

- a) Attestation de formation aux premiers secours (PSC1) ou équivalent (SST) en cours de validité,
- b) Certificat d'aptitude médicale en cours de validité,
- c) Attestation d'intervention auprès des réseaux (AIPR),
- d) Certificat d'aptitude à la conduite (CACES 2.)

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation d'une durée globale de 70 heures (théoriques et pratiques) est organisée en 10 modules de formation à Margival .

La formation est complétée par une phase d'application pratique de 350 heures (10 semaines) réalisées en entreprise. Les résultats des épreuves (tests, rapport de la phase pratique) permettent de valider la formation et d'accéder au titre professionnel.

VALIDATION DU STAGE

Cette formation est essentiellement orientée sur l'organisation de chantier, la sécurité, la maîtrise des opérations pouvant être confiées aux aides opérateurs, les précautions à prendre sur un chantier de dépollution, la conduite à tenir en cas d'accident, l'identification des munitions explosives d'ancienne génération, l'assistance des opérateurs. Cet enseignement prépare à l'habilitation complète et autorise à travailler sur un chantier de dépollution pyrotechnique en tant qu'aide opérateur.

La validation (VAE) partielle ou totale est possible selon l'expérience et les titres acquis par le candidat dans le domaine des munitions et de la pyrotechnie. Un dossier de recevabilité est à demander auprès de l'IFPR.

Le titre professionnel est délivré après validation des résultats par un jury (commission d'examen) et du rapport (phase d'application pratique en entreprise).

UNITES D'ENSEIGNEMENT (10)

Formation continue

UE n°1 : Dispositions générales relatives aux chantiers de dépollution pyrotechnique,

UE n°2 : Pyrotechnie et matériaux énergétiques,

UE n°3 : Identification des munitions explosives d'ancienne génération,

UE n°4 : Mesures de confinement et travaux de protection,

UE n°5 : Mesures de sécurité générale,

UE n°6 : Sécurité du travail et sécurité pyrotechnique,

UE n°7 : Stockage, manipulation et transport des munitions et explosifs,

UE n°8 : Matériel (détection, communication, protection, sécurité,),

UE n°9 : Communication, organisation et responsabilités,

UE n°10 : Pratique et mise en application des connaissances (cas concrets, exercices, étude, travaux, reconnaissance et identification de munitions).

MODALITES D'EVALUATION

Les évaluations font l'objet des modalités suivantes :

– L'épreuve générale

L'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

– **Epreuve de synthèse sous forme d'études de cas** - durée totale 1h30

– **Questionnaires professionnels (QP)** – durée totale 2h30

– **Entretien technique (ET)** – durée totale 0h40

– Le dossier professionnel

– L'entretien final (EF) – durée totale 0h20

Un entretien final avec le jury est destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier Professionnel (DP), de l'épreuve de synthèse.

INTERVENANTS

Enseignements réalisés par des experts, ingénieurs et professionnels du déminage ou de la sécurité pyrotechnique.

Documents pédagogiques remis à chaque stagiaire.

(1) Apprentissage structuré et progressif dispensé sous forme de modules,

(2) Présentation des points importants avec des exemples concrets en relation avec les unités de travail,

(3) Mise en situation et exercices pratiques durant le programme.

COUT

Nous consulter pour les financements ou un devis. Pour tout renseignement sur le programme pédagogique détaillé, s'adresser à l'IFPR.